



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Cybersécurité et accompagnement des entreprises

Question orale n° 299

Texte de la question

Mme Sophie Errante appelle l'attention de M. le ministre des armées sur l'accompagnement des entreprises en matière de cybersécurité. La cybersécurité est aujourd'hui un enjeu stratégique majeur pour la France. Les attaques récentes visant des hôpitaux, des collectivités territoriales ou encore des entreprises sensibles rappellent combien les infrastructures numériques françaises restent exposées, menaçant la sécurité des données, la continuité des services publics et, plus largement, la souveraineté économique du pays. Dans ce contexte, la montée en puissance des capacités de cyberdéfense, notamment dans le domaine militaire, constitue une avancée notable. La sécurisation des jeux Olympiques de Paris 2024 en est une illustration : l'anticipation des risques et la coordination étroite entre services de l'État et acteurs privés ont permis de bâtir un dispositif robuste, capable de détecter et de contrer des attaques potentielles en temps réel. Mais si ces efforts ont démontré leur efficacité pour protéger des infrastructures critiques et des événements d'ampleur mondiale, la question de la transférabilité de ces compétences se pose. De nombreuses entreprises, notamment les entreprises publiques locales et les PME, restent insuffisamment armées face aux cybermenaces, souvent faute de moyens ou d'un accompagnement adapté. Aussi, elle lui demande comment le Gouvernement entend s'appuyer sur ces acquis pour mieux protéger l'ensemble du tissu économique et quels dispositifs il compte renforcer ou mettre en place pour permettre aux structures les plus vulnérables d'accéder aux expertises et aux outils nécessaires à leur cybersécurité.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Errante](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (10^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 299

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Armées

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 mars 2025](#)